



→ HH
ΦEA

Monsieur Hervé HERRY
Président du CESE des Portes de
l'Eure
12 rue de la Mare à Jouy
27120 DOUAINS

Vernon, le 21 septembre 2015
AFFAIRE SUIVIE PAR :
Guy de Chergé

Monsieur le Président,

Mr Herry,

Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) des Portes de l'Eure a permis d'ores et déjà de mieux prendre en compte les enjeux du territoire afin d'intervenir en amont du quotidien qu'il s'agit naturellement d'améliorer, d'animer la vie communautaire au niveau de réflexions et de débats généraux mais également afin de formuler des suggestions et des propositions, sur les thèmes à développer, améliorer voire infléchir. C'est un organe communautaire important et un outil de prospective continue au service du territoire.

C'est donc dans ce cadre que nous souhaitons faire appel à vous sur les conséquences de la loi NOTRE sur nos communes. L'objectif est d'encourager les regroupements de communes, grâce en particulier à un intéressement financier. Maire de Vernon et Maire de Saint-Marcel, nous vous demandons d'étudier, à partir du projet de territoire 2014-2025 élaboré par Stratéal, et pour chaque thème-enjeu traité dans ce document, en quoi la fusion de Vernon et Saint Marcel peut influer sur les atouts-enjeux et les faiblesses-risques de la nouvelle agglomération et plus globalement sur le territoire de la CAPE.

La décision de créer une commune nouvelle peut être prise par les conseils municipaux des communes concernées, à la condition qu'ils soient tous d'accord. Dans ce cas, la loi ne prévoit pas de consulter la population. Il s'agira donc pour le CESE d'éclairer les exécutifs de nos communes respectives par la vision de la société civile sur leurs capacités à s'unir dans les perspectives ouvertes par la réforme territoriale.

Sébastien LECORNU
Sébastien LECORNU
Maire de Vernon
Président du Département du CESE

A. Herry

Gerard VOLPATTI
Gerard VOLPATTI
Maire de Saint-Marcel
Président de la CAPE